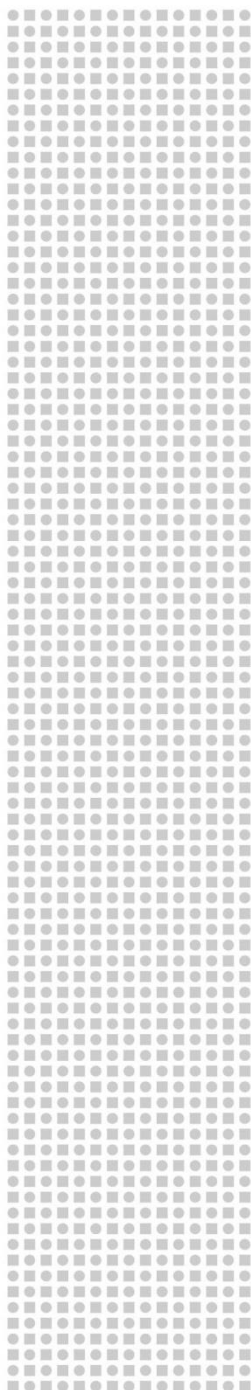




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Référentiels de compétences des mentions de licence

Janvier 2015

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| • PREAMBULE | 3 |
| • LA MENTION D'UNE LICENCE..... | 9 |
| • COMPETENCES PAR MENTION..... | 10 |
| Mention Administration publique (LAP) | 11 |
| Mention Droit | 12 |
| Mention Économie | 13 |
| Mention Gestion | 14 |
| Mention Économie et gestion | 15 |
| Mention Administration économique et sociale | 16 |
| Mention Science politique..... | 17 |
| Mention Sciences sanitaires et sociales..... | 18 |
| Mention Humanités | 19 |
| Mention Histoire | 20 |
| Mention Histoire de l'art et archéologie..... | 21 |
| Mention Géographie et aménagement | 22 |
| Mention Sociologie | 23 |
| Mention Psychologie | 24 |
| Mention Sciences de l'éducation..... | 25 |
| Mention Philosophie | 26 |
| Mention Théologie..... | 27 |
| Mention Sciences sociales..... | 28 |
| Mention Sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie..... | 29 |
| Mention Sciences du langage..... | 30 |
| Mention Information-communication..... | 31 |
| Mention Arts..... | 32 |
| Mention Arts plastiques..... | 33 |

| | |
|---|----|
| Mention Arts du spectacle..... | 34 |
| Mention Musicologie..... | 35 |
| Mention Lettres..... | 36 |
| Mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales | 37 |
| Mention Langues étrangères appliquées | 38 |
| Mention Lettres, langues | 39 |
| Mention Informatique..... | 40 |
| Mention Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales .. | 41 |
| Mention Mathématiques | 42 |
| Mention Physique..... | 43 |
| Mention Chimie..... | 44 |
| Mention Physique, chimie | 45 |
| Mention Sciences de la vie..... | 46 |
| Mention Sciences de la Terre..... | 47 |
| Mention Sciences de la vie et de la Terre | 48 |
| Mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) | 49 |
| Mention Electronique, énergie électrique, automatique | 50 |
| Mention Mécanique | 51 |
| Mention Génie civil..... | 52 |
| Mention Sciences pour la santé | 53 |
| Mention Sciences et technologies | 54 |
| Mention Sciences pour l'ingénieur..... | 55 |

CONTEXTE

Cadre réglementaire

La publication de l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence a marqué une première étape dans l'élaboration d'un nouveau cadre pour la licence :

Article 2 : « *La licence atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. La licence initie l'étudiant au processus de production des connaissances, aux principaux enjeux de la recherche et des méthodes scientifiques de ce champ. La licence prépare à la fois à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études de son titulaire.* »

Cet arrêté a donc formalisé expressément, d'une part le lien formation-recherche qui doit permettre à l'étudiant de développer son esprit critique et l'acquisition du raisonnement adapté à sa discipline et, d'autre part, la double vocation du diplôme : insertion professionnelle et poursuite d'études.

À ce titre, la définition, par des référentiels de compétences, des objectifs du diplôme, entendus comme les compétences à acquérir par les diplômés, est un élément fondamental de l'articulation de la formation avec le monde professionnel.

L'article 3 de l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence dispose que « *des référentiels de compétences sont définis pour une discipline ou un ensemble de disciplines à l'initiative du ministre chargé de l'enseignement supérieur, qui associe les conférences mentionnées à l'article L. 233-1 du code de l'éducation, les associations mentionnées à l'article L. 811-3 du code de l'éducation, les communautés scientifiques et les professionnels des secteurs concernés, et sollicite l'avis du comité mentionné à l'article 24.*

La mise en œuvre des référentiels fait, au moins une fois tous les cinq ans, l'objet d'un examen par le comité mentionné à l'article 24 du présent arrêté. Cet examen contribue à l'évolution desdits référentiels. La licence s'appuie sur des objectifs nationaux établis par les référentiels. Ceux-ci déclinent les compétences disciplinaires, linguistiques, transversales et préprofessionnelles que doivent acquérir les titulaires de la licence. »

De 2011 à 2012, des référentiels de compétences ont été élaborés dans vingt champs disciplinaires. Ces référentiels ont ensuite fait l'objet d'une large diffusion auprès des établissements pour consultation. Le comité de suivi de la licence et de la licence professionnelle (CSL-LP) s'est appuyé sur les résultats de cette consultation pour formuler de nouvelles recommandations à l'été 2013.

Début 2014, le cadre national des formations¹ qui découle de la loi du 22 juillet 2013 a introduit une nomenclature nationale composée de 45 intitulés de licence. Il était donc nécessaire de réviser les référentiels diffusés en 2012 afin de tenir compte de ce nouveau contexte réglementaire. De plus, la réaffirmation de l'importance que doivent revêtir le supplément au diplôme ainsi que l'inscription des diplômes au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), engageait à réinterroger et compléter les travaux déjà réalisés sur les référentiels de compétences en licence.

¹ [Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master](#)

Consultations

Les référentiels de compétences en licence ont été élaborés en plusieurs étapes qui ont permis de nombreux enrichissements et améliorations.

En février 2011, le comité d'orientation de la nouvelle licence, composé de 16 personnalités, universitaires et représentants du monde socio-économique et présidé par le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle, a eu pour mission de proposer les grands principes de la réforme de la licence et le cadre commun des référentiels de compétences. Il a procédé à environ 45 auditions de partenaires institutionnels, sociaux et économiques.

Parallèlement, cinq chargés de mission, enseignants-chercheurs, ont coordonné la rédaction d'une première version des référentiels de compétences dans chacun des cinq grands domaines disciplinaires. Ces chargés de mission ont auditionné et consulté près de 250 personnes, sociétés savantes et conférences disciplinaires. Fin juin 2011, une vingtaine de projets de référentiels couvrant la majorité des disciplines étaient élaborés.

A l'automne 2011, une nouvelle phase de réflexion et de concertation s'est penchée sur les compétences transversales et préprofessionnelles. Les partenaires sociaux et les branches professionnelles y ont été étroitement associés. Ses conclusions ont été présentées au conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) de février 2012.

Au début de l'année 2012, le comité de suivi de la licence et de la licence professionnelle (CSL-LP) a poursuivi les consultations et conduit une réflexion permettant de synthétiser et de compléter ces travaux. A l'issue de cette phase, un document de synthèse a été élaboré et présenté au CNESER en juillet 2012.

Cette première version des référentiels a fait l'objet d'une large diffusion (500 exemplaires et mise en ligne sur le site ministériel) à la rentrée 2012, ouvrant une nouvelle phase de consultation. Le CSL-LP a ensuite émis de nouvelles préconisations à l'été 2013 : une reformulation des compétences génériques communes à toutes les mentions et un enrichissement des référentiels après publication de la nomenclature des mentions de licence.

Suite à la parution de la nomenclature des mentions de licence par arrêté du 22 janvier 2014, la DGESIP et la présidente du CSL-LP ont convenu de solliciter le collège des conseillers scientifiques de la DGESIP pour réécrire et enrichir les référentiels. Durant l'été, 30 organisations ont été reçues individuellement afin d'échanger sur cette nouvelle version, qui a été présentée à la réunion du CSL-LP de septembre puis au CNESER de décembre 2014.

COMPETENCES : ELEMENTS DE DEFINITION

Une définition unique du terme de compétence est délicate tant ce terme est polysémique. La formulation retenue ici est celle des référentiels de 2012 :

« Une compétence est l'aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches. »

Une telle définition marque également :

- la diversité de nature ...
- ... et l'intégration des acquisitions pour qu'une compétence existe ;
- l'existence d'un contexte caractérisé de mise en œuvre de ces acquisitions.

Diversité

Aucune compétence ne se compose d'un seul type de ressource (moyen pour agir). Il s'agit d'identifier au mieux des ressources et leur mode de construction dans la mesure où une compétence se constate aisément mais ne dit souvent rien du processus amenant à ce résultat.

Les compétences sont définies comme une capacité d'action dans une situation donnée, ce qui présuppose des connaissances, un savoir-faire et certains comportements.

Il est important de rappeler que ce processus se veut cohérent avec les démarches européennes d'établissement d'un cadre européen (EQF) munis de descripteurs (Dublin) pour comparer les qualifications des différents pays et construire une grammaire commune.

Le point déterminant est la « nécessaire » diversité.

Intégration

La diversité des ressources mises en jeu implique une dimension forte de la construction des compétences : la dimension temporelle.

A aucun moment une compétence ne peut se comprendre comme le résultat du suivi d'un seul cours ou cycle court d'enseignement. Au contraire, il s'agit bien d'un ensemble relativement stable qui résulte d'une construction temporelle longue et variée, à l'échelle d'une licence et non d'une UE, qui est la conséquence du processus d'intégration.

Chacune des composantes d'une compétence est fortement intégrée et non simplement juxtaposable. En effet, un élément de construction d'une compétence est en rapport avec plusieurs compétences ; de même une compétence mobilise plusieurs éléments construits.

Cette dimension a un impact sur l'organisation pédagogique et l'évaluation des étudiants puisqu'elle va bien au-delà de l'enseignement pour poser des questions de coordination très complexes.

Contexte

Évoquer le contexte est indissociable de la notion de compétence.

Le contexte est l'ensemble des conditions dans lesquelles se met en œuvre et se constate une compétence.

Ceci constitue un défi pour la formation puisque le constat ne se faisant qu'en contexte, la validation d'une compétence en dehors de ce contexte relève d'une part spéculative. La mise en œuvre d'un référentiel s'efforce justement de lever la plus grande partie possible de cette zone hypothétique.

Le contexte n'est pas forcément professionnel (l'évaluation ne se déroulerait qu'en situation de travail réel), pas forcément précis (l'enseignement supérieur construit des compétences larges), mais doit cependant permettre une reproductibilité et une vérification.

Ce point est déterminant pour la lecture des référentiels. Un contexte trop précis ne permet pas l'exercice d'une compétence à l'échelle de la licence et surtout il revient *in fine* à déterminer artificiellement des éléments de maquette. A l'inverse, un contexte trop large ne dit plus rien de la compétence construite. Un contexte strictement professionnel ne correspond plus aux spécificités de l'enseignement supérieur initial. La voie reste donc étroite.

Il convient donc de choisir des contextes accessibles par les dispositifs de formation.

OBJECTIFS

Les référentiels de compétences constituent un outil indispensable pour décrire les exigences de formation et ses finalités en termes de compétences. S'ils sont construits, pour la licence, à partir des formations existantes, ils doivent aussi servir de point d'appui pour faire évoluer et améliorer ces formations et pour la construction de l'offre de formation. Ces référentiels constituent également un vecteur de cohérence et de lisibilité des mentions à l'échelle nationale. Enfin, ils deviennent les bases des fiches RNCP et des suppléments aux diplômes. Ils sont complétés par les compétences attestées dans le cadre des parcours types.

Les référentiels doivent permettre aux diplômés de valoriser leurs acquis, représentatifs du niveau de qualification correspondant à la licence. En outre, ils vont contribuer à améliorer la reconnaissance des formations universitaires par l'ensemble des acteurs socio-économiques. Pouvoir avancer vers une expression plus concrète et précise des acquis des diplômés, et en des termes largement compris par tous les acteurs, constitue une démarche qualité favorisant la relation formation-emploi et finalement l'insertion professionnelle.

Les référentiels de compétences sont donc à l'interface du monde universitaire et du monde professionnel. Ils sont exprimés dans un langage permettant une compréhension mutuelle. Vis-à-vis du monde socio-économique, ils permettent d'établir et d'attester des acquis en un langage qui correspond mieux à ses usages. Vis-à-vis du monde universitaire, ils permettent de sortir d'une logique stricte d'enseignement de connaissances pour entrer dans une logique de construction de compétences, tout en s'appuyant sur les savoirs dispensés.

Ces référentiels sont le début d'une démarche. Ils ne constituent pas une prescription mais un guide pour les équipes pédagogiques et les acteurs socio-économiques. En tant que point de départ, le plus important devient le processus par lequel les équipes pédagogiques et les acteurs du monde socio-économique feront vivre les référentiels.

A QUI CES REFERENTIELS S'ADRESSENT-ILS ?

Fixant les objectifs de la formation et déclinant les compétences à acquérir de manière lisible par l'ensemble des publics concernés, les référentiels constituent à la fois un signal de niveau de certification exigé atteint par l'étudiant, une garantie d'employabilité pour les recruteurs et le point d'appui des établissements pour l'élaboration d'une offre de formation permettant d'atteindre les objectifs fixés, selon les voies et méthodes qu'il leur appartient de définir en toute autonomie pédagogique. Ces référentiels de compétences s'adressent donc aux lycéens et à leurs parents, aux étudiants et aux enseignants universitaires, aux futurs employeurs et aux partenaires sociaux.

PRESENTATION DU DOCUMENT

Les compétences sont formulées ici sous la forme d'un « verbe d'action » suivi d'un cadre d'exécution. Par exemple :

- « Mobiliser les principaux concepts du droit, de l'économie et des sciences sociales pour l'analyse de documents administratifs. »
- « Utiliser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données pour l'observation de phénomènes physiques. »

Pour des raisons de cohérence et de continuité, la typologie des compétences reprend les distinctions opérées dans les référentiels de 2012, lesquelles sont inscrites dans l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence : compétences préprofessionnelles, compétences transversales et linguistiques, compétences disciplinaires.

Art. 6. *« La formation assure à l'étudiant l'acquisition d'un ensemble de connaissances et compétences diversifiées :*

- des compétences disciplinaires, en premier lieu dans la ou les disciplines principales, mais aussi dans des disciplines connexes et, le cas échéant, dans des disciplines d'ouverture, afin de favoriser l'acquisition d'une culture générale ;*
- des compétences linguistiques, se traduisant notamment par la capacité à lire, écrire et s'exprimer dans au moins une langue étrangère vivante ;*
- des compétences transversales ou génériques, telles que l'aptitude à l'analyse et à la synthèse, à l'expression écrite et orale, au travail individuel et collectif, à la conduite de projets, au repérage et à l'exploitation des ressources documentaires, ainsi qu'au maniement des outils numériques ;*
- des compétences préprofessionnelles, fondées sur la connaissance des champs de métiers associés à la formation, sur l'élaboration du projet personnel et professionnel de l'étudiant, ainsi que sur la capacité de ce dernier à réinvestir ses acquis dans un contexte professionnel. »*

Les compétences génériques ne relèvent pas d'une catégorie destinée à fixer des enseignements spécifiquement transversaux. Elles figurent donc systématiquement sur chacune des fiches de mention de telle façon que leur construction soit de la responsabilité de l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Le processus de mise en œuvre des référentiels implique :

- la capacité d'une équipe pédagogique à développer les moyens les plus adéquats pour que les étudiants puissent acquérir les compétences figurant au référentiel ;
- la capacité de proposer les évaluations nécessaires à l'attestation de ces compétences.

L'apprentissage des compétences est au cœur d'un mécanisme combinant les contenus, les objectifs pédagogiques, les stratégies d'enseignement et l'évaluation ; il convient donc de mettre en cohérence ces éléments.

Les référentiels de compétences deviennent ici le point de départ d'une construction pédagogique, mais également un point de validation en fin de cursus.

Cependant, un référentiel de compétences n'est en rien une maquette de formation. Il appartient aux établissements de préciser, décliner ou compléter ces référentiels lors de l'élaboration des parcours types. Mais il appartient surtout aux équipes, dans le respect de l'autonomie des établissements et des dynamiques déjà enclenchées, d'organiser les modalités de construction des compétences figurant au référentiel.

Trois points d'appui sont à évoquer sur ce sujet.

Le premier est celui de l'évaluation des compétences. Il n'a pas été fixé de niveau précis de développement des compétences figurant aux référentiels. Cela signifie qu'il peut être déterminant pour les équipes de préciser les référentiels de certification, c'est-à-dire les supports concrets et les critères d'évaluations choisis pour vérifier l'acquisition des compétences. Ces compétences ne sont adossées qu'au niveau terminal de la licence et que les modalités, contenus, moments et parcours déterminés pour leur construction sont de la responsabilité des équipes. Les référentiels de certification peuvent donc relever à la fois d'une fonction organisationnelle et d'une fonction d'évaluation. Ils ne s'opposent pas aux modalités de contrôle des connaissances, mais se doivent de les compléter afin de clore et valider un cycle de formation.

Les maquettes existantes constituent le deuxième point d'appui. L'approche par compétences, y compris si elle peut apparaître comme un renversement de point de vue, ne passe pas par une transformation radicale des contenus de formation. Au contraire, l'existant permet de mieux identifier la façon dont un enseignement peut participer à la construction de plusieurs compétences, de la même façon qu'une compétence nécessite la contribution de plusieurs enseignements et contenus.

Enfin, les conseils de perfectionnement peuvent également servir d'appui. Ces conseils, de par leur ouverture aux acteurs socio-économiques, sont un lieu et un vecteur privilégié de dialogue entre l'enseignement supérieur et le monde professionnel. Il est donc important que les référentiels de compétences puissent constituer un langage commun de ce dialogue. Ces échanges peuvent enrichir l'offre de formation, tant au niveau de la définition des parcours types et des référentiels de certification, que de l'intervention d'acteurs externes susceptibles de participer à la construction de certaines compétences.

LA MENTION D'UNE LICENCE

La mention d'une licence atteste d'acquis d'apprentissage. Ils constituent une base scientifique, méthodologique, technique et culturelle pour une poursuite d'études en master ou l'engagement vers une insertion professionnelle. Ils se traduisent par :

- des compétences disciplinaires principales et connexes permettant le traitement des principales problématiques du domaine de la mention par la mobilisation de concepts scientifiques, l'utilisation d'outils théoriques, de méthodes et de techniques. Ces compétences permettent également de positionner la recherche dans la construction des savoirs ;
- des compétences génériques construites au sein du cursus et propres à ce niveau de qualification universitaire. Ce sont :
 - des compétences préprofessionnelles permettant de repérer les utilisations potentielles des acquis au sein des champs professionnels de référence, d'élaborer un projet professionnel et d'identifier des parcours de formation permettant d'y accéder ;
 - des compétences transversales attestant d'une autonomie de travail et d'analyse, d'une capacité d'engagement dans des projets collectifs, d'une capacité de distance critique et d'une communication aisée, que ce soit par les outils mobilisés ou l'expression personnelle en français et dans au moins une langue vivante étrangère.

Ces référentiels peuvent être complétés par un ensemble de compétences spécialisées du point de vue scientifique, méthodologique et technique, construites en trois ans au sein d'un parcours type. Les fiches suivantes ne définissent pas ces compléments qui relèvent des établissements.

Ces référentiels constituent le point de référence pour le dialogue avec le monde socio-économique, mais également pour les équipes pédagogiques chargées de mettre en place les conditions concrètes de leur acquisition.

COMPETENCES PAR MENTION

Compétences disciplinaires

- Se servir aisément des aspects fondamentaux de l'organisation et des compétences des administrations de l'État, des collectivités territoriales et de sécurité sociale y compris dans leurs liens avec l'Union européenne pour analyser un texte administratif.
- Situer les principales politiques publiques dans une perspective historique et territoriale.
- Identifier les bases juridiques, financières et économiques du fonctionnement et de l'activité des administrations publiques.
- Mobiliser des concepts issus des sciences sociales et une culture administrative générale pour produire des synthèses et analyses sur l'administration publique.
- Se servir aisément des principaux outils de passation des concours administratifs tant à l'écrit (dissertation, rédaction de note de synthèse...) qu'à l'oral (techniques d'entretien, mise en situation).

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Repérer dans un texte juridique les concepts fondamentaux du droit interne, du droit européen et du droit international, et les replacer dans une dimension historique.
- Se servir aisément des fondements de l'analyse juridique pour lire un texte juridique et une décision de justice, identifier les règles de droit applicables, la qualification juridique des faits et les modalités de contrôle.
- Situer le droit des personnes et celui des entreprises, des administrations et de leurs personnels dans leur contexte politique, économique et social.
- Mobiliser les principales règles comptables, financières et fiscales applicables aux individus, aux entreprises, aux administrations et à l'État.
- Identifier dans un document les modes de règlement juridique des conflits (recours gracieux, conciliation, médiation, tribunaux...).

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Identifier les enjeux des décisions économiques dans leur environnement social, historique et culturel.
- Mobiliser les principaux concepts de l'économie: micro-économie, macro-économie, monnaie et finance, politique économique, histoire des faits et de la pensée économiques, économie internationale, dans le cadre de l'analyse et de l'interprétation de documents économiques.
- Utiliser les méthodes et outils d'observation et d'analyse des phénomènes économiques (qualitatives et quantitatives).
- Se servir des méthodes de prise de décision économique.
- Appréhender et situer les différents leviers d'action de la politique économique.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Identifier les fonctions d'une organisation et ses relations avec l'ensemble de ses parties prenantes.
- Mobiliser les principaux concepts de la gestion des organisations dans le cadre des analyses en : comptabilité, finance d'entreprise, finance de marché, marketing, stratégie, gestion des ressources humaines, systèmes d'information.
- Utiliser les méthodes et techniques de la gestion courante des organisations pour préparer et mettre en œuvre des décisions des organisations.
- Observer, décrire et évaluer la mise en œuvre par une organisation des principes managériaux fondamentaux.
- Situer les décisions de gestion dans leur environnement historique, géographique et culturel.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Mobiliser les principaux concepts de l'économie: micro-économie, macro-économie, monnaie et finance, politique économique, pour l'étude et l'interprétation de documents économiques.
- Mobiliser les principaux concepts de la gestion des organisations dans le cadre des analyses en : comptabilité, finance, marketing, stratégie, gestion des ressources humaines, systèmes d'information.
- Utiliser les méthodes et outils quantitatifs d'observation et d'analyse de l'économie et des organisations.
- Se servir des méthodes de prise de décision économique et managériale.
- Analyser les interactions entre une organisation et son environnement.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Identifier les fonctions d'une organisation publique ou privée et ses relations avec l'ensemble de ses parties prenantes.
- Mobiliser les principaux concepts du droit, de l'économie et des sciences sociales pour analyser des documents administratifs.
- Observer, décrire et évaluer le fonctionnement d'une organisation dans son environnement économique, juridique et social.
- Utiliser les outils, méthodes et langages fondamentaux (techniques quantitatives et informatiques) appliquées aux sciences sociales.
- Se servir aisément des principaux outils de passation des concours administratifs tant à l'écrit (dissertation, rédaction de note de synthèse...) qu'à l'oral (techniques d'entretien, mise en situation).

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Identifier au sein d'un document les différentes formes et manifestations du politique dans une dimension pluridisciplinaire et réflexive.
- Mobiliser les éléments nécessaires (concepts et méthodes) à l'analyse pratique et théorique de ces formes et manifestations.
- Identifier les caractéristiques sociales, économiques, politiques et culturelles des grandes aires géoculturelles.
- Repérer les réalités et pratiques des politiques publiques, de l'action des organisations, des groupements et mouvements politiques, syndicaux et associatifs.
- Rechercher, collecter et synthétiser des informations sur les questions sociales et politiques.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Mobiliser des connaissances sur le fonctionnement du système de santé, sur les implications sociologiques de la maladie et ses déterminants sociaux, sur les implications sociales de l'état de santé des populations, pour situer l'action sanitaire et sociale dans son contexte biologique, médical, sociologique et bioéthique.
- Mettre en perspective les savoirs fondamentaux des disciplines de référence pour analyser des problématiques sanitaires : santé publique, économie, gestion des institutions sanitaires et sociales, sciences de l'éducation, réglementations appliquées au champ de la prévention.
- Mobiliser des données démographiques, sanitaires et épidémiologiques pour répondre à une demande de nature sociale et/ou sanitaire.
- Caractériser les institutions et des acteurs dans les domaines sanitaires, sociaux et médico-sociaux pour élaborer cette réponse en fonction de ces caractéristiques.
- Mettre en œuvre les techniques d'organisation et d'exécution des programmes de prévention : documentation, communication, planification, production, gestion et évaluation de projets, comptabilité.
- Mettre en œuvre les outils d'évaluation des actions de prévention et d'éducation dans le champ de la santé.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Identifier au sein d'un document écrit ou iconographique les grandes périodes de l'histoire culturelle, qu'il s'agisse de documents relevant de ces périodes ou de documents dans lesquels on identifie leur apport (références historiques, littéraires, conceptuelles, situations, éléments de comparaison, citations).
- Décrire l'évolution de ces grandes périodes dans le cadre d'une étude, présentation écrite ou orale, analyse de texte ou de document écrit ou iconographique.
- Identifier les éléments d'analyse linguistique, thématique, culturelle permettant de décrire le fonctionnement des systèmes socio-politiques, de l'Antiquité classique au monde contemporain, en s'appuyant sur les liens et évolutions qui existent entre eux.
- Identifier dans un document rédigé dans une des langues étudiées (français et au moins une langue vivante étrangère et/ou ancienne) les influences des langues et cultures classiques.
- Se servir des mécanismes de la traduction et savoir les appliquer à des situations concrètes (document écrit ou communication orale ressortissant des aires culturelles concernées) ainsi qu'à l'analyse de situations linguistiques et/ou culturelles.
- Mobiliser les méthodes et outils de l'analyse littéraire, de la rhétorique, de l'analyse de discours et les appliquer à l'étude des textes et documents écrits.
- Repérer les éléments (linguistiques, littéraires, philosophiques, culturels) des civilisations actuelles dans leurs relations entre elles et avec les sources classiques.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Repérer une progression chronologique et une problématique historique ; replacer les événements et les processus historiques dans la longue durée dans une perspective comparatiste.
- Rassembler, mettre en forme et analyser l'information historique au sein de documents de diverses natures (écrits, inventaires d'archives, iconographie, architecture, statistiques...).
- Mobiliser une intelligence critique pour évaluer la diversité de l'approche historique et situer la réflexion au sein des débats historiographiques contemporains.
- Mobiliser des concepts scientifiques concernant les problématiques des différentes branches de la recherche historique : économique, sociale, culturelle, genre, histoire des sciences et des techniques, historiographique, etc.
- Utiliser les outils spécifiques de l'étude des sources d'information complexes (bibliothèques, ressources numériques, répertoires bibliographiques) ainsi que les techniques d'enquête dans le domaine.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Mobiliser une culture générale artistique ainsi que les principales méthodes disciplinaires pour documenter et interpréter une production artistique et un objet archéologique.
- Mobiliser l'historiographie et l'actualité des méthodes pour définir des problématiques d'étude.
- Rattacher les productions artistiques et les objets archéologiques à des contextes sociaux, culturels et techniques, et mobiliser à cette fin les disciplines voisines (histoire, anthropologie, lettres, philosophie, sociologie).
- Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension visuelle des objets.
- Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
- Utiliser des méthodes de regard et d'observation des productions artistiques et des objets archéologiques adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.
- Organiser des ressources documentaires spécialisées, (sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès.
- Identifier la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les productions artistiques et les objets archéologiques, ainsi que l'historique des termes au sein des systèmes des arts.
- Repérer l'organisation institutionnelle, administrative et associative de la gestion, de la conservation et du commerce des productions artistiques et des objets archéologiques.
- Discerner les éléments essentiels d'une culture matérielle dans un cadre chrono culturel.
- Mobiliser les concepts scientifiques nécessaires à l'approche du site archéologique.
- Inventorier et replacer dans le contexte d'une fouille les documents archéologiques.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Décrire et analyser les modes d'occupation des territoires par les sociétés relevant des grandes aires géoculturelles pour comprendre une problématique géographique.
- Identifier, sur les plans spatiaux, sociaux, économiques et culturels, les grands enjeux environnementaux.
- Caractériser l'organisation, le fonctionnement et l'interaction de l'environnement et des sociétés à différentes échelles.
- Mettre en œuvre les éléments relatifs à la conception, la planification et la programmation liés à une action d'aménagement.
- Mobiliser les modèles théoriques et méthodologiques propres à la discipline, mobiliser des connaissances statistiques, bibliographiques et cartographiques.
- Se servir aisément de la notion d'échelle.
- Réaliser la collecte raisonnée de données de terrain en utilisant les outils de l'enquête (élaboration et dépouillement de schémas d'entretiens approfondis et de questionnaires).
- Se servir aisément des méthodes quantitatives permettant le traitement de données statistiques ; se servir aisément de les outils d'analyse d'informations à références spatiales (systèmes d'informations géographiques SIG).

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Mobiliser les principales théories sociologiques contemporaines pour la réalisation et l'interprétation d'enquêtes de terrain.
- Construire un protocole d'observation, rédiger un compte rendu d'observation et réaliser un rapport complet et synthétique.
- Définir et affiner une problématique d'enquête en fonction du travail de terrain.
- Utiliser les outils de l'enquête sociologique (élaboration d'un questionnaire et d'un entretien approfondi passés en face à face ou en ligne ; dépouillement des questionnaires, maîtrise de logiciels nécessaires à cet effet, usage des méthodes quantitatives et des approches démographiques).
- Etablir une relation régulière et une interaction avec différents interlocuteurs (bilans réguliers sur l'avancement du travail réalisé).
- Transcrire avec rigueur et régularité les enquêtes, établir un rapport complet et synthétique.
- Lire des données statistiques sous différentes formes, interpréter un tableau croisé, produire un document de synthèse de données statistiques.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Mobiliser les principaux concepts de l'histoire et de l'épistémologie de la discipline.
- Mobiliser les principaux concepts des différents champs théoriques de la discipline, de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques pour analyser une question ou une problématique.
- Mobiliser, intégrer et utiliser des concepts issus d'autres champs disciplinaires relevant des Sciences Humaines et des Sciences de la vie.
- Caractériser les règles fondamentales du comportement cognitif, conatif et social, normal et pathologique, dans son environnement et dans son développement.
- Mobiliser les bases théoriques concernant les principales fonctions cognitives et le fonctionnement psychique à différents âges de la vie : le développement et ses troubles, les apprentissages et leurs difficultés, le comportement des enfants, de la personne adulte et de la personne vieillissante.
- Mobiliser les bases théoriques du fonctionnement psychique par la prise en compte du fait que l'individu se situe, est influencé et influence un environnement social.
- Situer dans leur complexité les aspects normaux et pathologiques du comportement humain.
- Caractériser l'adaptation ou l'inadaptation à un environnement ordinaire ou spécifique.
- Se servir des bases neuro-anatomiques et neuropsychologiques normales et pathologiques du comportement humain.
- Mobiliser les bases méthodologiques et statistiques pour l'analyse du comportement : objectif, problématique, hypothèse, méthode, analyse, implications.
- Mettre en œuvre les principes fondamentaux des différentes méthodes en jeu dans la pratique de la discipline : méthodes d'observations, expérimentales et cliniques, méthodologies d'entretiens, d'enquêtes, questionnaires, élaboration d'échelles, pratique des tests, psychométrie et docimologie, dynamiques de groupe.
- Respecter les principes de l'éthique de la recherche, de la déontologie professionnelle des psychologues et de la législation qui concerne spécifiquement les psychologues.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Identifier et mobiliser les principaux concepts permettant de décrire et d'analyser un fait éducatif dans ses dimensions philosophiques, psychologiques ou sociologiques.
- Replacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel, historique, politique, économique et culturel.
- Identifier et situer les acteurs d'un fait éducatif dans leurs interactions et vis à vis des enjeux de ces interactions.
- Identifier et mobiliser les données de la recherche en éducation pour éclairer une problématique d'éducation ou d'enseignement :
 - circonscrire et expliciter la nature de la problématique ;
 - combiner les points de vue des disciplines constitutives des sciences de l'éducation pour élaborer cette problématique.
- Mettre en œuvre les outils et méthodes d'analyse adéquats pour traiter une problématique d'éducation ou d'enseignement :
 - mettre en œuvre un protocole de recueil de données ;
 - traiter les résultats par les méthodes quantitatives et/ou qualitatives ;
 - rédiger un compte rendu d'observation ;
 - réaliser un rapport complet et synthétique.
- Mettre en œuvre l'analyse des situations d'apprentissage en référence aux principales conceptions pédagogiques et aux contraintes des techniques de l'information et de la communication.
- Participer à l'élaboration d'un cahier des charges de formation.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Identifier les grandes périodes de la philosophie et décrire leur évolution.
- Identifier dans un texte ou dans la démarche argumentative d'une discussion les éléments relevant de l'histoire des idées, des sciences et connaissances et procéder à leur analyse en les contextualisant.
- Analyser les grands débats contemporains en les mettant en relation entre eux et avec l'histoire des idées.
- Mobiliser les méthodes et outils de l'analyse critique des textes philosophiques, en français – en s'appuyant sur des éléments de connaissance des langues de l'Antiquité classique – et dans au moins une langue étrangère.
- Mobiliser des outils conceptuels et théoriques pour examiner les questions concrètes auxquelles sont confrontées les sociétés contemporaines.
- Problématiser, conceptualiser et argumenter un sujet philosophique dans une langue aisée, claire et rigoureuse, qu'il s'agisse de présentations orales ou écrites.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Identifier les grandes périodes de l'histoire des religions et décrire leur évolution, en lien avec le contexte culturel et historique.
- Identifier dans un texte premier ou d'exégèse les éléments relevant de l'histoire des idées, des sciences et connaissances et procéder à leur analyse en les contextualisant.
- Identifier dans un texte littéraire ou philosophique les éléments relevant des traditions religieuses (textes fondateurs et exégèse) et discuter le rôle qui leur est attribué.
- Analyser les grands débats contemporains en les mettant en relation entre eux et avec l'histoire des idées et des religions.
- Mobiliser les méthodes et outils de l'analyse critique des textes, en français – en s'appuyant sur des éléments de connaissance des langues de l'Antiquité – et dans au moins une langue étrangère.
- Mobiliser des outils conceptuels et théoriques pour expliciter la place et le rôle du fait religieux et pour appréhender les questions concrètes auxquelles sont confrontées les sociétés contemporaines.
- Appliquer à l'étude des textes un esprit de méthode et d'argumentation.
- Problématiser, conceptualiser et argumenter un sujet théologique dans une langue aisée, claire et rigoureuse, qu'il s'agisse de présentations orales ou écrites.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Mobiliser des concepts issus des principales sciences humaines pour analyser un document mettant en jeu une question sociale.
- Mobiliser une approche pluridisciplinaire pour l'étude de sources d'information complexes.
- Identifier les caractéristiques sociales, économiques, politiques et culturelles des grandes aires géoculturelles.
- Utiliser les outils conceptuels d'analyse des relations sociales.
- Montrer une intelligence critique pour dégager les règles régissant les sociétés contemporaines ou anciennes, proches ou lointaines.
- Définir une problématique d'enquête, utiliser les outils nécessaires (élaboration et dépouillement de questionnaire et d'entretien) et organiser une veille ou un observatoire de données.
- Apprécier les enjeux et perspectives des modifications démographiques, technologiques, juridiques, socio-économiques et culturelles affectant les groupes humains.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Repérer les caractéristiques sociales et culturelles des grandes aires géoculturelles. Mobiliser une intelligence critique pour distinguer la diversité culturelle des civilisations humaines.
- Retrouver, en fonction des réalités culturelles, sociales, économiques et politiques, l'unicité de l'humanité au-delà des diversités locales.
- Mobiliser les principales théories ethnologiques contemporaines pour poser une problématique anthropologique et situer la réflexion au sein des débats ethnologiques contemporains et/ou historiques.
- Construire un protocole d'observation : élaboration d'un questionnaire et d'un entretien approfondi passés en face à face ou en ligne ; dépouillement, maîtrise de logiciels nécessaires à cet effet, usage des méthodes quantitatives et des approches démographiques.
- Définir une problématique d'enquête en fonction du travail de terrain.
- Etablir une relation régulière et une interaction avec différents interlocuteurs (bilans réguliers sur l'avancement du travail réalisé).
- Transcrire avec rigueur et régularité les enquêtes. Rédiger un compte rendu d'observation et réaliser un rapport complet et synthétique.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Identifier et mobiliser les principaux concepts permettant de décrire et d'expliquer le fonctionnement du langage humain et des langues du monde dans toutes leurs dimensions, et ce dans le cadre de toute étude menée, qu'il s'agisse d'un contexte académique (présentation, exposé, analyse d'un corpus) ou professionnel (étude de terrain, étude de contexte, étude des modalités d'apprentissage d'une langue maternelle ou seconde).
- Repérer la diversité de leurs structures, en apprécier les similitudes et différences.
- Identifier et décrire la diversité des usages langagiers.
- Caractériser les principaux mécanismes mentaux de l'acquisition, de la compréhension et de la production du langage.
- Analyser les données linguistiques d'une situation de communication, en tenant compte à la fois de la forme du message et du contexte de sa production.
- Concevoir et expliciter une problématique de linguistique et mettre en œuvre son traitement scientifique avec les outils et méthodes de référence, notamment les outils informatiques spécifiques de la discipline.
- Recueillir et exploiter des matériaux linguistiques (lexiques, retranscriptions, corpus...)

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Mobiliser les concepts relatifs à l'information et à la communication, à leurs relations et aux différentes approches qui s'y rapportent, pour appréhender les phénomènes d'information et de communication.
- Mobiliser les concepts relatifs aux processus, productions, objets et usages de l'information et de la communication, pour analyser des dispositifs d'information et de communication.
- Identifier et caractériser les acteurs individuels et institutionnels de l'information et de la communication, les pratiques professionnelles (notamment celles des journalistes), les médias de communication et les industries culturelles et de médiation, pour situer les dispositifs d'information et de communication dans leur environnement politique, économique et social.
- Cerner les phénomènes et les dispositifs communicationnels et leur agencement, ainsi que les processus de médiation et de médiatisation, pour concevoir des dispositifs et des environnements informationnels et communicationnels.
- Cerner l'information, son contenu et ses systèmes sous l'angle des représentations, des significations ou des pratiques associées, pour analyser ou concevoir des dispositifs d'information et de communication.
- Choisir et appliquer une combinaison d'outils, de méthodes et de techniques adaptés (analyses sémiotiques, méthodes qualitatives et quantitatives en sciences humaines et sociales, techniques médiatiques, exploitation des ressources et architectures numériques, ingénierie documentaire), pour concevoir et réaliser des dispositifs d'information et de communication et en analyser la réception et les usages.
- Disposer d'une expérience personnelle d'analyse et/ou de production de dispositifs, objets et systèmes informationnels et communicationnels.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes disciplinaires pour commenter les créations et les faits artistiques.
- Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les sciences de l'art (esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) au sein d'un document d'analyse artistique.
- Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender les créations artistiques.
- Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
- Utiliser diverses ressources documentaires spécialisées pour appréhender les arts.
- Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les créations artistiques.
- Repérer l'organisation institutionnelle, administrative et associative de la création artistique.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes disciplinaires pour commenter les créations artistiques.
- Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les sciences de l'art (esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) au sein d'un document d'analyse artistique.
- Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension visuelle des objets.
- Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
- Utiliser des méthodes de regard et d'observation des créations artistiques adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.
- Disposer d'une expérience personnelle de création.
- Organiser des ressources documentaires spécialisées, (sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès.
- Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les productions artistiques et les objets archéologiques, ainsi que l'historique des termes au sein des systèmes des arts.
- Repérer l'organisation institutionnelle, administrative et associative de la création artistique.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Mobiliser une culture générale artistique et les principales méthodes pour étudier les arts du spectacle.
- Identifier les principales pratiques passées et contemporaines : évolution des formes et des genres, architecture des lieux de spectacle, décors, mise en scène, répertoire, interprètes, publics et critiques.
- Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les arts du spectacle (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude des créations.
- Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension visuelle des spectacles.
- Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
- Utiliser des méthodes de regard et d'écoute adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.
- Disposer d'une expérience personnelle de création.
- Organiser des ressources documentaires spécialisées, (sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès.
- Se servir de la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les arts du spectacle.
- Repérer l'organisation institutionnelle, administrative et associative des arts du spectacle en France et à l'étranger.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
- Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.
- Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude.
- Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.
- Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
- Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.
- Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale
- Organiser des ressources documentaires spécialisées, (sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès.
- Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
- Repérer l'organisation institutionnelle, administrative et associative de la musique en France et à l'étranger.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Mobiliser des concepts et une culture au sujet des grands courants littéraires pour analyser des textes de natures, d'origines et d'époques diverses (de l'Antiquité classique à l'époque contemporaine).
- Se servir aisément des structures, l'évolution et le fonctionnement de la langue française pour analyser des discours oraux et des productions écrites, y compris liés aux nouveaux modes de communication.
- Identifier et situer dans leur contexte des productions culturelles et artistiques diverses (littérature, beaux-arts, musique, théâtre, cinéma, multimédias) en lien avec les genres et grands courants littéraires, dans une perspective à la fois historique et comparatiste (les resituer à l'échelle de la France, de l'Europe et du monde).
- Produire des études critiques de documents écrits dans différentes perspectives (rédaction de synthèses, études stylistique, argumentative, d'histoire de la langue et/ou des idées).

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Se servir aisément des outils linguistiques permettant une communication et une compréhension de toute forme de discours (oral, directement produit ou enregistré, écrit, rapport, correspondance, information, essai, production littéraire ...), dans différents contextes et ce :
 - dans la langue maternelle ;
 - dans la ou les langues visées.
- Analyser la production orale du locuteur natif des points de vue phonologiques et phonétiques.
- Mobiliser des connaissances historiques, des références culturelles et artistiques permettant de construire des mises en perspective et des transferts entre les aires géographiques, politiques et culturelles relevant de la langue maternelle et de la ou des langues visées.
- Mobiliser des concepts et cadres théoriques dans le domaine de l'étude d'une ou de plusieurs langues étrangères en lien avec les aires socio-culturelles correspondantes.
- Mettre en relation les productions d'une aire linguistique et culturelle donnée à différentes époques ou de ces productions avec celles d'autres aires culturelles dans une perspective comparatiste.
- Formuler à l'écrit et à l'oral des analyses, synthèses et traductions écrites, de la langue étudiée vers la langue maternelle ou réciproquement.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Mobiliser des outils linguistiques permettant une communication et une compréhension de différents discours (oral, directement produit ou enregistré, écrit, rapport, correspondance, information, essai, article de presse) relevant d'une spécialisation visée par le parcours suivi, ce dans aux moins deux langues étrangères et dans sa langue maternelle.
- Se servir aisément des structures linguistiques de sa langue maternelle et des langues visées, et savoir mobiliser et enrichir le lexique spécialisé relatif au domaine d'application, connaître les outils permettant d'adapter dans une démarche d'appropriation personnelle les connaissances acquises à un domaine professionnel particulier.
- Mobiliser des concepts et cadres théoriques dans le domaine de l'étude de plusieurs langues étrangères et des aires socio-culturelles correspondantes, en particulier en relation avec l'orientation (économique, juridique, culturelle) des matières d'application (droit, gestion, comptabilité, commerce international, marketing).
- Identifier, dans une activité professionnelle, des points de convergence et de divergence entre les aires culturelles des langues visées et de sa langue maternelle.
- Produire des documents écrits (rapports, correspondances, comptes rendus, notes de synthèse, traductions spécialisées des langues étrangères étudiées vers la langue maternelle ou réciproquement) dans la langue maternelle et dans les langues visées.
- Identifier et analyser la production orale du locuteur natif, du point de vue phonologique et phonétique.
- Identifier et mobiliser les concepts économiques, juridiques, géopolitiques essentiels pour remplir des missions de communication, traduction, négociation commerciale, études et développements de marchés.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Mobiliser les concepts de la théorie littéraire et une culture personnelle pour lire et interpréter des textes de nature, d'origine et d'époque diverses (de l'Antiquité gréco-latine jusqu'à l'époque contemporaine).
- Se servir aisément des structures, de l'évolution et du fonctionnement de la langue française et d'au moins une langue vivante étrangère (avec des éléments de langues anciennes) pour analyser des discours oraux et des productions dans ces deux langues, y compris liés aux nouveaux modes de communication.
- Se servir aisément des outils linguistiques de la langue française et de la langue étrangère visée de manière à pouvoir appréhender ou construire toute forme de discours dans différents contextes.
- Mobiliser des concepts dans les domaines linguistiques de la langue française et de la langue étrangère visée pour la relation et le transfert entre différentes aires culturelles.
- Identifier et situer dans leur contexte des productions culturelles et artistiques diverses (littérature, beaux-arts, musique, théâtre, cinéma, multimédias) en lien avec les genres et les courants littéraires, dans une perspective à la fois historique et comparatiste (en les situant à l'échelle de la France, de l'Europe et du monde).
- Produire des études critiques de documents écrits, en adoptant différentes perspectives (esthétique, stylistique, argumentative, historique, sociologique, etc.) et en développant une argumentation claire dans une langue aisée et rigoureuse.
- Repérer l'organisation institutionnelle, administrative et associative de la création littéraire et de sa diffusion.
- Disposer d'une expérience personnelle d'écriture critique ou créative.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Appliquer des approches raisonnées de résolution de problèmes complexes par décompositions et/ou approximations successives et mettre en œuvre des méthodes d'analyse pour concevoir des applications et algorithmes à partir d'un cahier des charges partiellement donné.
- Se servir aisément de plusieurs styles/paradigmes algorithmiques et de programmation (approches impérative, fonctionnelle, objet et multitâche) ainsi que plusieurs langages de programmation.
- Concevoir le traitement informatisé d'informations de différentes natures, telles que des données, des images et des textes.
- Choisir, sur des critères objectifs, les structures de données et construire les algorithmes les mieux adaptés à un problème donné.
- Caractériser le rôle des tests et des preuves de correction dans le développement des logiciels et mettre en œuvre des tests élémentaires et des invariants de boucle.
- Analyser et interpréter les résultats produits par l'exécution d'un programme.
- Expliquer et documenter la mise en œuvre d'une solution technique.
- Concevoir, implémenter et exploiter des bases de données.
- Identifier les concepts fondamentaux de complexité, calculabilité, décidabilité, vérification : apprécier la complexité et les limites de validité d'une solution.
- Caractériser les outils logiques et algébriques fondamentaux (théorie des langages et de la compilation, logique et raisonnement, ordres, induction) et leurs implications dans la programmation et la modélisation.
- Construire et rédiger une démonstration mathématique synthétique et rigoureuse.
- Caractériser les techniques de gestion de l'aléatoire (probabilités et statistique) et leurs rôles dans le traitement de certaines données.
- Utiliser un logiciel de calcul formel ou scientifique.
- Identifier et caractériser les principaux éléments fonctionnels et l'architecture matérielle d'un ordinateur, interpréter les informations techniques fournies par les constructeurs, écrire des routines simples en langage machine.
- Caractériser le fonctionnement des systèmes et des réseaux, ainsi que les pratiques, outils et techniques visant à assurer la sécurité des systèmes informatiques pendant leur développement et leur utilisation.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Mettre en œuvre des outils mathématiques et informatiques pour des applications relevant du domaine SHS, du droit, de l'économie et de la gestion.
- Appliquer des approches raisonnées de résolution de problèmes par décompositions et/ou approximations successives et mettre en œuvre des méthodes d'analyse pour concevoir des applications et algorithmes à partir d'un cahier des charges partiellement donné.
- Mettre en œuvre des techniques algorithmiques et de programmation (impérative et objet) et se servir aisément d'au moins un langage de programmation y afférent.
- Concevoir le traitement informatisé d'informations de différentes natures, telles que des données, des images et des textes.
- Choisir, sur des critères objectifs, les structures de données et construire les algorithmes les mieux adaptés à un problème donné.
- Analyser et interpréter les résultats produits par l'exécution d'un programme.
- Expliquer et documenter la mise en œuvre d'une solution informatique.
- Concevoir, implémenter et exploiter des bases de données.
- Traduire un problème simple en langage mathématique.
- Se servir aisément des bases du raisonnement probabiliste ; mettre en œuvre une démarche statistique pour le traitement des données.
- Construire et rédiger une démonstration mathématique synthétique et rigoureuse.
- Résoudre des équations de façon exacte et par des méthodes numériques.
- Caractériser et utiliser les outils et techniques visant à assurer la sécurité des systèmes informatiques pendant leur développement et leur utilisation.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Se servir aisément des bases de la logique pour organiser un raisonnement mathématique et construire et rédiger de manière synthétique et rigoureuse.
- Se servir aisément des bases du raisonnement probabiliste et mettre en œuvre une démarche statistique pour le traitement des données.
- Utiliser les propriétés algébriques, analytiques et géométriques des espaces \mathbb{R} , \mathbb{R}^2 , \mathbb{R}^3 , et mettre en œuvre une intuition géométrique.
- Résoudre des équations (linéaires, algébriques, différentielles) de façon exacte et par des méthodes numériques.
- Se servir aisément de la notion d'approximation en s'appuyant sur les notions d'ordre de grandeur, de limite, de norme, de comparaison asymptotique.
- Ecrire et mettre en œuvre des algorithmes de base de calcul scientifique.
- Utiliser des logiciels de calcul formel et scientifique.
- Traduire un problème simple en langage mathématique.
- Mettre en application les principaux modèles mathématiques intervenant dans les différentes disciplines connexes issues des domaines : « sciences, technologie, santé », « sciences humaines et sociales » et « droit, économie, gestion ».
- Être initié aux limites de validité d'un modèle.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Mobiliser les concepts fondamentaux pour modéliser, analyser et résoudre des problèmes simples de physique.
- Aborder et résoudre par approximations successives un problème complexe.
- Identifier et mener en autonomie les différentes étapes d'une démarche expérimentale.
- Utiliser les appareils et les techniques de mesure en laboratoire les plus courants dans les différents domaines de la physique.
- Interpréter des données expérimentales pour envisager leur modélisation.
- Valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux et apprécier ses limites de validité.
- Identifier les sources d'erreur pour calculer l'incertitude sur un résultat expérimental.
- Proposer des analogies, faire des estimations d'ordres de grandeur et en saisir la signification.
- Manipuler les principaux outils mathématiques utiles en physique.
- Manipuler les mécanismes fondamentaux à l'échelle microscopique, modéliser les phénomènes macroscopiques, relier un phénomène macroscopique aux processus microscopiques.
- Exploiter des logiciels d'acquisition et d'analyse de données avec un esprit critique.
- Utiliser un langage de programmation.
- Identifier les techniques courantes dans les domaines du génie civil, de la mécanique des fluides et des solides et du génie mécanique, de la thermodynamique et de la thermique, de la physique des matériaux, des sciences chimiques, des géosciences, de l'astronomie, de l'informatique.
- Identifier les réglementations spécifiques et mettre en œuvre les principales mesures de prévention en matière d'hygiène et de sécurité.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Mobiliser les concepts et technologies adéquats pour gérer et résoudre des problèmes dans les différents domaines de la chimie organique, inorganique et/ou de la chimie physique et analytique.
- Mobiliser les concepts essentiels des mathématiques, de la physique et de l'informatique dans le cadre des problématiques de la chimie.
- Identifier et mener en autonomie les différentes étapes d'une démarche expérimentale.
- Utiliser les appareils et les techniques de mesure en laboratoire les plus courants dans les domaines de la chimie organique et inorganique, de la chimie physique et de la chimie analytique.
- Interpréter des données expérimentales pour envisager leur modélisation.
- Valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux et apprécier ses limites de validité.
- Identifier les sources d'erreur pour calculer l'incertitude sur un résultat expérimental.
- Manipuler les mécanismes fondamentaux à l'échelle microscopique, modéliser les phénomènes macroscopiques, relier un phénomène macroscopique aux processus microscopiques.
- Exploiter des logiciels d'acquisition et d'analyse de données avec un esprit critique.
- Utiliser les principales techniques de synthèse et de purification.
- Identifier les réglementations spécifiques et mettre en œuvre les principales mesures de prévention en matière d'hygiène et de sécurité.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Mobiliser les concepts mathématiques, informatiques, de la physique et de la chimie pour gérer et résoudre des problématiques à fort niveau d'abstraction.
- Identifier et mener en autonomie les différentes étapes d'une démarche expérimentale.
- Utiliser les appareils et les techniques de mesure en laboratoire les plus courants dans les domaines de :
 - l'optique et les vibrations ;
 - le magnétisme et l'électricité ;
 - la chimie physique et analytique ;
 - la chimie organique et inorganique.
- Interpréter des données expérimentales pour envisager leur modélisation.
- Valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux et apprécier ses limites de validité.
- Identifier les sources d'erreur pour calculer l'incertitude sur un résultat expérimental.
- Manipuler les mécanismes fondamentaux à l'échelle microscopique, modéliser les phénomènes macroscopiques, relier un phénomène macroscopique aux processus microscopiques.
- Exploiter des logiciels d'acquisition et d'analyse de données avec un esprit critique.
- Identifier les réglementations spécifiques et mettre en œuvre les principales mesures de prévention en matière d'hygiène et de sécurité.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Mobiliser les concepts fondamentaux et les technologies de biologie moléculaire, de biochimie, de biologie cellulaire, de génétique, de microbiologie, de physiologie, d'immunologie, de classification du vivant, de biologie du développement et d'évolution pour traiter une problématique du domaine ou analyser un document de recherche ou de présentation.
- Mobiliser les concepts fondamentaux de l'Ecologie et des écosystèmes pour situer les problématiques biologiques et physiologiques.
- Identifier et mener en autonomie les différentes étapes d'une démarche expérimentale.
- Identifier, choisir et appliquer une combinaison d'outils analytiques (techniques courantes, instrumentation) adaptés pour caractériser les organismes (de la bio---molécule à l'individu dans sa complexité) et leur fonctionnement aux différents niveaux d'analyse (métabolisme intracellulaire, biologie et physiologie des organismes complexes, interactions entre individus et groupes, interactions avec le milieu).
- Interpréter des données expérimentales pour envisager leur modélisation.
- Valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux et apprécier ses limites de validité.
- Identifier les sources d'erreur pour calculer l'incertitude sur un résultat expérimental.
- Manipuler les mécanismes fondamentaux à l'échelle microscopique, modéliser les phénomènes macroscopiques, relier un phénomène macroscopique aux processus microscopiques.
- Exploiter des logiciels d'acquisition et d'analyse de données avec un esprit critique.
- Mobiliser les concepts et les outils des mathématiques, de la physique, de la chimie et de l'informatique dans le cadre des problématiques des sciences du vivant.
- Identifier les réglementations spécifiques et mettre en œuvre les principales mesures de prévention en matière d'hygiène et de sécurité.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Mobiliser les concepts fondamentaux et les technologies de minéralogie, pétrologie, sédimentologie, pétrographie, géophysique, géotechnique et paléontologie pour traiter une problématique du domaine ou analyser un document de recherche ou de présentation.
- Identifier et caractériser les objets géologiques à toutes échelles :
 - en analyser les origines et l'activité présente éventuelle ;
 - en extraire des applications (ressources, risques, environnement, aménagement...).
- Identifier et mener en autonomie les différentes étapes d'une démarche expérimentale.
- Utiliser les appareillages scientifiques de terrain et de laboratoire pour repérer, reconnaître des formations géologiques et des roches, cartographier, prélever des échantillons et les analyser.
- Interpréter des données expérimentales pour envisager leur modélisation.
- Valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux et apprécier ses limites de validité.
- Identifier les sources d'erreur pour calculer l'incertitude sur un résultat expérimental.
- Manipuler les mécanismes fondamentaux à l'échelle microscopique, modéliser les phénomènes macroscopiques, relier un phénomène macroscopique aux processus microscopiques.
- Exploiter des logiciels d'acquisition et d'analyse de données avec un esprit critique.
- Mobiliser les concepts et les outils des mathématiques, de la physique, de la chimie, des sciences de la vie et de l'informatique dans le cadre des problématiques des sciences de la Terre.
- Identifier les réglementations spécifiques et mettre en œuvre les principales mesures de prévention en matière d'hygiène et de sécurité.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Mobiliser les concepts fondamentaux et les technologies de la biologie, de la physiologie et des sciences de la Terre pour traiter une problématique ou analyser un document de recherche ou de présentation.
- Identifier et caractériser les objets géologiques à toutes échelles :
 - en analyser les origines et l'activité présente éventuelle ;
 - en extraire des applications (ressources, risques, environnement, aménagement...).
- Identifier et mener en autonomie les différentes étapes d'une démarche expérimentale.
- Utiliser les appareillages scientifiques de terrain et de laboratoire les plus courants dans les domaines des sciences de la vie et de la Terre.
- Interpréter des données expérimentales pour envisager leur modélisation.
- Valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux et apprécier ses limites de validité.
- Identifier les sources d'erreur pour calculer l'incertitude sur un résultat expérimental.
- Manipuler les mécanismes fondamentaux à l'échelle microscopique, modéliser les phénomènes macroscopiques, relier un phénomène macroscopique aux processus microscopiques.
- Exploiter des logiciels d'acquisition et d'analyse de données avec un esprit critique.
- Mobiliser les concepts et les outils des mathématiques, de la physique, de la chimie et de l'informatique dans le cadre des problématiques des sciences de la vie et de la Terre.
- Identifier les réglementations spécifiques et mettre en œuvre les principales mesures de prévention en matière d'hygiène et de sécurité.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Mobiliser des concepts scientifiques pluridisciplinaires concernant les activités physiques et/ou sportives (AP/S), la motricité spécifique ainsi que l'environnement physique, institutionnel, social et humain pour analyser l'activité d'une personne ou d'un groupe.
- Mettre en œuvre des modèles théoriques et méthodologiques pour établir le diagnostic préalable d'une situation mettant en jeu l'AP/S.
- Utiliser des outils et techniques d'analyse d'une activité physique (collecte des données par les outils adaptés, traitement et interprétation des résultats).
- Elaborer des éléments de conception, planification et programmation pour l'évolution ou la transformation d'une situation diagnostiquée et mettre en œuvre les techniques adéquates.
- Disposer d'une expérience personnelle approfondie de la pratique des AP/S.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Mobiliser les concepts disciplinaires pour résoudre un problème complexe par approximations successives.
- Manipuler les principaux modèles mathématiques utilisés en ingénierie.
- Mobiliser les concepts des mathématiques appliquées, de la physique, de la chimie et de l'informatique dans le cadre d'une problématique d'ingénierie.
- Utiliser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données pour l'observation de phénomènes physiques et l'étude du comportement de systèmes.
- Utiliser des outils mathématiques (y compris le calcul numérique et matriciel) logiques et statistiques pour caractériser et piloter l'état et les tendances d'évolution d'un système.
- Utiliser un langage de programmation pour développer des applications simples d'acquisition et de traitements de données, de commande...
- Mettre en œuvre les techniques et les technologies attachées à la physique appliquée pour caractériser les phénomènes mis en œuvre dans les systèmes électroniques, électrotechniques et automatisés.
- Identifier et mener en autonomie les différentes étapes d'une démarche expérimentale.
- Valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux, et apprécier ses limites de validité.
- Manipuler les mécanismes fondamentaux à l'échelle microscopique, modéliser les phénomènes macroscopiques, relier un phénomène macroscopique aux processus microscopiques.
- Utiliser en autonomie les techniques courantes dans les domaines des usages de l'électronique, l'électrotechnique et l'automatique : synthèse et analyse de schémas électriques, gestion de la puissance d'une machine, modélisation de systèmes automatiques boucle ouverte et boucle fermée, CAO (Conception Assistée par Ordinateur).
- Utiliser en autonomie les techniques courantes dans le domaine du génie informatique : analyse et synthèse de programmes pour automatismes et systèmes logiques industriels.
- Investir ses savoirs et savoir-faire dans la maintenance industrielle et la sécurité de systèmes.
- Repérer les techniques courantes dans les domaines de la physique appliquée.
- Identifier les contraintes d'intégration d'équipements dans un ensemble fonctionnel (poste de production), en considérant les modalités d'usage par les opérateurs humains en exploitation et en maintenance.
- Caractériser les liens de performance (délai, qualité) entre l'activité automatisée et le processus de valeur ajoutée dans lequel elle s'inscrit.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Identifier le rôle et le champ d'application de la mécanique dans différents domaines : milieux naturels, milieux industriels, transports, enjeux sociétaux, « bien-être » ...
- Mobiliser les concepts fondamentaux de la mécanique pour expliquer qualitativement les phénomènes simples mis en jeu dans un système mécanique et dans son environnement.
- Utiliser les notions de champs de force, déplacement, vitesse, déformation et contrainte pour proposer des applications simples au mouvement des solides indéformables, aux écoulements de fluides et à la rhéologie des solides et fluides.
- Formuler un problème de mécanique avec ses conditions limites, l'aborder de façon simple, le résoudre et conduire une analyse critique du résultat.
- Valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux et apprécier ses limites de validité.
- Identifier les principales familles de matériaux et leurs propriétés.
- Utiliser en autonomie des techniques courantes dans le domaine du génie mécanique : faire un schéma cinématique, utiliser les outils de représentation graphique (dessin industriel) et les techniques de fabrication, par enlèvement ou ajout de matière et mise en forme.
- Mobiliser les bases de la Conception Assistée par Ordinateur (CAO) et de la Fabrication Assistée par Ordinateur (FAO).
- Mettre en œuvre des techniques d'algorithmique et de programmation, notamment pour développer des applications simples d'acquisition et de traitements de données.
- Identifier des techniques courantes dans le domaine du génie civil, du génie des procédés, de l'électronique, l'électrotechnique, l'automatique et la maintenance industrielle.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Identifier le rôle et le champ d'application du génie civil dans tous les secteurs : milieux naturels, milieux industriels, environnements urbains, etc.
- Identifier les différentes étapes et les acteurs d'une construction.
- Mobiliser les concepts fondamentaux de la physique et de la mécanique pour analyser et appréhender les phénomènes physiques.
- Analyser des problématiques du génie civil et les traduire sous forme mathématique.
- Formuler un problème de génie civil avec ses conditions limites, l'aborder de façon simple, le résoudre et conduire une analyse critique du résultat.
- Mobiliser des concepts et techniques pour résoudre des problèmes simples de génie civil tels que résistance des matériaux, mécanique des solides, calculs de structures, mécanique des fluides, thermique, acoustique...
- Valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux et apprécier ses limites de validité.
- Traduire en langage de programmation des modèles mathématiques en relation avec le génie civil (structure de l'ouvrage, équipements techniques et énergétiques).
- Identifier les principales familles de matériaux et leurs caractéristiques.
- Utiliser en autonomie des techniques courantes dans le domaine de la modélisation et de la représentation technique.
- Mobiliser les bases du Dessin Assisté par Ordinateur (DAO) et de la Conception Assistée par Ordinateur (CAO) et celles du calcul scientifique afin de modéliser des structures simples en 2D et de les dimensionner sous sollicitations simples.
- Caractériser les modes constructifs utilisés au cours de l'histoire et leur impact sur la performance énergétique des bâtiments et plus généralement sur leur durabilité.
- Utiliser la réglementation, les normes et les règles de sécurité.
- Utiliser en autonomie des techniques expérimentales courantes dans le domaine du génie civil : pour l'étude des matériaux, pour les interactions sols-ouvrages, pour l'aménagement, pour les infrastructures, liées à la réglementation, la normalisation, les essais de laboratoire et in situ, la justification des ouvrages.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Mobiliser les concepts scientifiques de l'étude cellulaire et moléculaire permettant d'avoir accès aux problématiques les plus actuelles de la biologie moderne.
- Identifier et situer les bases de l'organisation et du fonctionnement du vivant dans ses aspects développementaux et évolutifs.
- Mobiliser les bases de la physiologie des grandes fonctions pour analyser une problématique de santé.
- Utiliser les principales méthodes analytiques de l'abord du vivant à l'échelon microscopique et macroscopique.
- Choisir et mettre en œuvre des outils théoriques permettant de s'approprier les résultats des études expérimentales (approches statistiques, par exemple).
- Identifier et appréhender les bases du médicament et des produits de santé.
- Appréhender les définitions de la santé et identifier les facteurs qui l'influencent.
- Interpréter les données biologiques dans une perspective d'analyse des grandes régulations impliquant les différents systèmes sous tendant le fonctionnement des organismes et de leur métabolisme : système nerveux, système endocrinien ; système immunitaire.
- Repérer des approches expérimentales répondant aux grands enjeux de l'abord du vivant.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Cette mention a vocation à accueillir des modules d'origines disciplinaires diverses pour s'ajuster à un corps de compétences spécialisées (exemple : psychologie + neurosciences + informatique ; traitement du signal analogique et numérique (EEA) + informatique + information-communication). Elles définissent et approfondissent des sous domaines circonscrits des sciences pour l'ingénieur, sans toutefois bénéficier d'un intitulé de mention propre.

Compétences disciplinaires

- Mobiliser les concepts usuels de plusieurs champs disciplinaires au sein d'un sous-domaine scientifique et technique cohérent pour résoudre un problème complexe, notamment un problème de conception ou d'ingénierie.
- Manipuler les principaux outils de modélisation et de représentation propres à ce sous domaine pour représenter des systèmes techniques des typologies d'utilisateurs et/ou de leurs interactions respectives.
- Se servir aisément des outils et méthodes de recueil, de traitement et d'analyse des données pour observer et analyser les phénomènes et/ou les comportements du sous domaine.
- Valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux et apprécier les limites de validité.
- Mettre en œuvre des techniques d'algorithmique et de programmation, notamment pour développer des applications simples d'acquisition et de traitements de données.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Compétences disciplinaires

- Identifier le rôle et le champ d'application des sciences pour l'ingénieur dans tous les secteurs : milieux naturels, milieux industriels, transports, environnements urbains, etc.
- Valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux et apprécier ses limites de validité.
- Identifier les principales familles de matériaux et leurs propriétés.
- Mobiliser les outils mathématiques nécessaires à la modélisation.
- Mobiliser des concepts en mathématiques, en physique, en chimie, en thermodynamique, afin d'aborder des problèmes spécifiques aux différents domaines industriels.
- Estimer les ordres de grandeur, manipuler correctement les unités, intégrer une vision correcte de l'espace et de ses représentations, pouvoir isoler un système.
- Mettre en œuvre des techniques d'algorithmique et de programmation, notamment pour développer des applications simples d'acquisition et de traitements de données.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

1, rue Descartes - 75231 Paris cedex 05
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr